

Nous ne pouvons développer ici les moyens pour lesquels on peut obtenir cette Communion très fréquente des petits enfants. Nous renvoyons sur ce sujet à notre écrit : *Catéchisme et Communion fréquente*, pp. 43-46.

Bornons-nous à deux conseils :

1^o Il convient d'admettre les enfants à la première Communion *par petits groupes*. Cette idée développée au Congrès de Madrid, y fut appuyée par Mgr de Bourges ; depuis lors, elle a fait l'objet d'une des prescriptions de Mgr l'Evêque de Tournai à son clergé.

Les raisons en sont plausibles : c'est le véritable esprit du Décret ; c'est le moyen le plus puissant de prévenir la désertion du catéchisme, en acquérant de l'influence sur les parents et sur les enfants ; c'est la garantie d'une meilleure préparation aux sacrements ; c'est le secret pour former les enfants à la piété et les ramener plus souvent à la Table sainte.

2^o Il faut empêcher que la communion privée ne devienne une *sorte d'institution nouvelle, organisée et réglementée* comme l'était l'ancienne première Communion, avec la seule différence de l'âge d'admission.

Réglementer la fréquentation du catéchisme, oui ; non l'admission à la Communion : agir ainsi est la négation même du Décret !

La mentalité de nos populations est doublement viciée ; elle considèrerait la première Communion comme une cérémonie à subir, et le catéchisme comme un préliminaire, n'ayant de raison d'être que dans la cérémonie qui en était la sanction. Une propagande intense triomphera à la longue de ces préjugés déplorables, mais à condition que nous ne fassions pas la faute de conserver des pratiques qui entretiennent cette mentalité. Pourquoi tous les enfants à jour unique, et non pas échelonnés tout le long de l'année ?

Tous les catéchistes doivent se souvenir qu'il s'agit désormais de préparer l'enfant non à une *première Communion*, mais à une *vie de Communions* ; que l'Eglise a en vue, non pas une commotion passagère d'un jour, mais un régime habituel qui assure la vie surnaturelle de l'enfant.